

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

École Saint-François-Xavier

Mardi 30 mai 2023

Local salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Madame Valérie Roy, présidente
Madame Marilène Leduc, parent
Madame Julie Blanchard, parent
Madame Isabelle Plasse, parent substitut
Monsieur François Bilodeau, enseignant
Monsieur Jean-François Blanchet, enseignant
Madame Nancy Guitard, directrice
Madame Julie Monette, directrice adjointe

Absence :

Madame Julie Rousseau, parent
Madame Patricia Cyr, parent
Monsieur Yannick Demers, parent
Madame Sylvie Labelle, enseignante

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Valérie Roy souhaite la bienvenue à tous et ouvre la rencontre à 19 h. De plus, Madame Roy remercie l'ensemble du personnel de SFX pour l'accompagnement des élèves déménagés à la Magdeleine pour les dernières semaines de l'année scolaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 avril 2023
5. Code de vie 2023-2024 (approbation)
6. Projet éducatif 2023-2027 (adoption)
7. Sorties ou activités éducatives (approbation)
 - Sortie Vieux-Montréal GADP

8. Frais chargés aux parents (approbation)
 - Listes des effets scolaires

- Frais facturés
- 9. Budget initial 2023-2024 (adoption)
- 10. Parole au représentant du comité de parents et à la représentante de l'OPP
- 11. Rapport des différents membres du personnel/Nouvelle de l'école
- 12. Varia
 - 12.1 Rencontre pour la dernière séance du conseil le 13 juin 2023.
- 13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Marilène Leduc et appuyé Madame Isabelle Plasse par que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
CÉ-22-23-034

3. Période de questions du public

Aucun public

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 avril 2023

Il est proposé par Madame Julie Blanchard et appuyé par Madame Marilène Leduc que le procès-verbal soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
CÉ-22-23-035

5. Code de vie 2023-2024 (approbation)

Madame Guitard informe les membres du conseil de l'ajout au code de vie pour l'année 2023-2024; « *Il est interdit en tout temps d'apporter, de consommer ou de vendre des boissons alcoolisées, des drogues ou toute autre substance intoxicante.* »

Il est proposé par Madame Marilène Leduc et appuyé par Madame Julie Blanchard que le code de vie 2023-2024 soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité.
CÉ-22-23-036

6. Projet éducatif 2023-2027 (adoption)

Madame Guitard informe les parents des dernières décisions concernant le renouvellement du projet éducatif.

Il est proposé par Madame Isabelle Plasse et appuyé par Madame Marilène Leduc que le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
CÉ-22-23-037

7. Sorties ou activités éducatives (approbation)

Madame Guitard présente les sorties ou activités éducatives

Activités	Proposées par	Approbation	Résolution
Sortie Vieux-Montréal Élèves du groupes GADP Départ de SFX à 9 : 00 Départ de Montréal à 13: 30 Aucuns frais chargés aux parents Les élèves doivent apporter leur lunch	Madame Julie Blanchard	Approuvé à l'unanimité	CÉ 22-23-038

8. Frais chargées aux parents (approbation)

Madame Guitard présente aux parents les listes des effets scolaires.

Il est proposé par Madame Marilène Leduc et appuyé par Madame Isabelle Plasse que les listes scolaires soient adoptées.

**Approuvé à l'unanimité.
CÉ-22-23-039**

Madame Guitard présente aux parents les frais facturés. Madame Guitard explique les frais pour les profils math/science et musique.

Il est proposé par Madame Isabelle Plasse et appuyé par Madame Marilène Leduc que les frais facturés soient adoptés.

**Approuvé à l'unanimité.
CÉ-22-23-040**

9. Budget initial 2023-2024 (adoption)

Madame Guitard présente le budget initial 2023-2024 aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Madame Julie Blanchard et appuyé par Madame Marilène Leduc que le budget initial 2023-2024 soit adopté.

**Adopté à l'unanimité.
CÉ-22-23-041**

10. Parole au représentant du comité de parents et à la représentante de l'OPP

Le représentant du comité de parents ainsi que la représentante de l'OPP sont absents.

11. Parole aux membres du personnel/Nouvelles de l'école

La relocalisation des élèves à la Magdeleine s'est très bien déroulée. Tous ont reçu un accueil chaleureux de la part de l'équipe scolaire de la Magdeleine.

Un message aux parents sera envoyé sous peu afin de faire un suivi de la situation concernant de la relocalisation des élèves à la Magdeleine.

Une session d'examen est prévue pour les élèves de secondaire 2. Elle aura lieu entre le 19 au 21 juin. Le 22 juin est consacré aux reprises pour les élèves absents lors d'un examen.

Le 19 juin aura lieu la soirée reconnaissance qui se tiendra à l'auditorium de la Magdeleine.

Le 22 juin prochain aura lieu la fête de départ pour nos élèves de troisième secondaire.

12. Varia

12.1 La dernière séance du conseil d'établissement qui aura lieu le 13 juin prochain et elle se tiendra au restaurant Gattuso à La Prairie dès 18 h.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Marilène Leduc à 20 h 30.

Approuvée à l'unanimité

CÉ 22-23-042

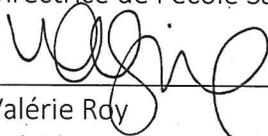
Signature :



Nancy Guitard

Directrice de l'école Saint-François-Xavier

Signature :



Valérie Roy

Présidente du Conseil d'établissement